

Tout savoir pour créer son entreprise dans le tourisme

DESCRIPTION

 18 heures

Les points forts de la formation :

On aborde les spécificités du marché : la garantie financière, l'immatriculation Atout France, le régime spécifique de la TVA sur la marge, des dispositifs de financements adaptés aux entreprises touristiques et les investissements actuels dans le secteur

Objectifs de la formation :

- Gagner du temps sur les différentes démarches à effectuer
- Échanger sur les bonnes pratiques entre pros du secteur

Contenu de la formation :

1. Conditions réglementaires d'un opérateur de voyage

- Code du tourisme et la responsabilité de plein droit des opérateurs de voyage
- La nouvelle directive sur les voyages à forfait
- Immatriculation Atout France
- Assurance responsabilité civile
- Garantie financière
- Les étapes à suivre pour devenir opérateur de voyages

Le plus : témoignage d'un créateur d'entreprise qui est déjà passé par ces étapes

2. Création de l'entreprise

- De l'idée à la réalisation
- Définition d'un business model
- Réalisation d'un business plan
- Choix du statut juridique
- Les formalités administratives
- Accompagnements et financements
- Focus sur ce qu'est réellement un projet innovant

3. Comptabilité et Gestion d'entreprise appliquées au secteur

- Organisation comptable d'une agence
- Outils de gestion d'un opérateur voyage
- Éléments sur la TVA pour un opérateur de voyage

4. Investissements dans le secteur du travel avec 10 exemples inspirants :

- Structures publiques et privées qui pilotent des investissements pour des acteurs historiques, des nouveaux entrants, grands groupes, PME ou start-up
- Private equity géré par les banques d'affaires
- Financement participatif pour des PME
- Fonds d'investissements et apporteurs de services pour des start-up
- Grand groupe aide des entreprises à développer un nouveau positionnement et une démarche orientée Clients
- Croissance via un rapprochement
- Stratégie de croissance externe
- Prise de capital d'un acteur Hors Travel dans un acteur du Travel
- Transmission d'entreprise
- Stratégie internationale

Résultats attendus de la formation :

Attestation de formation professionnelle.
Cette formation fait partie du bloc de compétence n°RNCP14631BC01 "Concevoir et développer des activités liées au voyage" contenu dans la formation certifiée n°RNCP14631 "Manager des Activités du Tourisme et des Voyages".
Code CPF 247390 - Code Formacode : 42648

Modalités pédagogiques :

Les modalités pédagogiques de nos formations sont nombreuses: brainstorming, magistral, exercice, jeu, simulation, classe interactive etc.

Personnes en situation de handicap : Tiers temps possible pour les évaluations
Langue utilisée lors de la formation : Français

Modalités d'évaluation :

Bilan d'évaluation réalisé à chaud post-formation.

ADMISSION ET PRE-REQUIS

Public visé et prérequis :

- créateur ou repreneur d'activités dans l'industrie du voyage de loisirs, d'affaires ou Mice et event
- start-up qui souhaite décrypter les réglementations spécifiques et les us et coutumes de ce marché
- personne en reconversion professionnelle
- tout professionnel du tourisme qui souhaite se mettre à jour ou montée en compétences sur le sujet

Modalités d'admission : Admission sans disposition particulière

L'étude du parcours professionnel du participant, en prenant appui sur son CV, ainsi qu'un éventuel entretien téléphonique avec l'expert formation sont nécessaires afin de vérifier que la formation répond parfaitement au projet de formation.

LIEUX DE LA FORMATION

Exécution de la formation :

Formation digitalisée à distance.

Assistance technique et pédagogique :

Du lundi au vendredi de 09h à 18h

Magali MAROILLEAU

Assistante Formation Professionnelle

Mail : formationpro@escaet.fr

Tel : 06 31 09 17 17

FINANCEMENT

Formation éligible à tous modes de financement :

CPF - Compte Personnel de Formation

Vous pouvez réserver votre formation sur l'application mobile Mon Compte Formation grâce à votre budget CPF. En savoir + :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-privé/html/#/>

CPF de transition (ex CIF)

Congés qui permettent au salarié de s'absenter de son poste afin de suivre une formation longue pour se qualifier, évoluer ou se reconvertir
➤ Rapprochez vous d'un opérateur du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) qui vous apportera un accompagnement tant sur l'élaboration du dossier que sur le financement. Avec ce dispositif, vous allez pouvoir solliciter une prise en charge financière de la formation auprès de la Commission paritaire interprofessionnelle (CPIR) de votre domicile.

Plan de développement de compétences

Plan de formation annuel de l'entreprise, à utiliser avant fin décembre de chaque année – Se rapprocher de la Direction ou des RH

Financements régionaux et Pôle Emploi

Les régions et Pôle Emploi disposent de bourses de formation continue

Congé de reclassement

Ce congé, d'une durée variable, a pour objet de permettre au salarié de bénéficier d'actions de formation suite à un licenciement économique

€	Frais pédagogiques		
	HT	TVA	TTC
	1 800 €	20 %	2 160 €
	Frais non pris en charge :		0 €

Nombre d'heures	
FOAD	18
En Centre	0
En Entreprise	0
TOTAL	18

Références	
Code RNCP	14631

Nous sommes référencés



Nous contacter

Laura HUMBERT ou Magali MAROILLEAU
formationpro@escaet.fr
04 42 96 64 97
06 31 09 17 17
ESCAET - 6 Avenue de Grassi - 13100 Aix-en-Provence
<https://www.escaet.fr/creation-entreprise-tourisme/>

